MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

pass Sport

70 €

de réduction immédiate dès l'inscription dans un club ou une salle de sport* !

VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Rendez-vous sur pass.sports.gouv.fr

2025

*Sous réserve d'éligibilité

Si vous êtes éligible et que vous n'avez pas encore reçu votre code Pass'Sport 2025, contactez Elodie RICOT - DRAJES BFC - 03 63 42 71 55 - elodie.ricot@ac-besancon.fr

QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière de 70€ pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les jeunes de **14 à 17 ans** bénéficiaires de **l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).**

Les jeunes en **situation de handicap :**

– de 6 à 19 ans bénéficiaires de **l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;**

– de 16 à 30 ans bénéficiaires de **l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).**

Les étudiants boursiers de **moins de 28 ans** bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :

– **bourse du CROUS** (y compris l'aide annuelle) ;

– **bourse régionale** pour une formation sanitaire ou sociale.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable **du 1er septembre au 31 décembre 2025.**

OÙ L'UTILISER ?

• Le pass Sport peut être utilisé dans un des **85 000 clubs et salles de sport partenaires.**

• Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

COMMENT ÇA MARCHE ?

• Vous recevez un **code personnel** à partir du **26 août** par mail ou SMS. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.

• Les **70 € sont déduits immédiatement** du montant à payer.

• Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel pass.sports.gouv.fr.

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr

Vérifiez vos spams à partir du 26 août !